

LA SOLIDARITE A L'EPREUVE DU VIEILLISSEMENT DEMOGRAPHIQUE



Etude en
souscription 2011-2012

LA SOLIDARITE A L'EPREUVE DU VIEILLISSEMENT DEMOGRAPHIQUE

Une étude prospective sur les conséquences du vieillissement démographique sur l'avenir des systèmes de protection sociale : scénarios 2020 et 2050.

Etude en souscription 2011-2012, destinée à tous les décideurs publics (État, collectivités territoriales, organismes de sécurité sociale...) ou privés (institutions de prévoyance, mutuelles, assureurs, courtiers...) du champ de la protection sociale.

Bon de souscription en dernière page.



1. Exposé des motifs

La France, comme tous les autres pays du monde, et singulièrement les pays européens, est confrontée à un important vieillissement de sa population. Ce processus est appelé à fortement s'amplifier à l'avenir et entraînera **des défis majeurs, notamment en termes de retraite et de prise en charge du grand âge**. La population âgée de 60 ans ou plus, qui compte aujourd'hui quelque 14,5 millions de personnes (10,8 millions en 1990), pourrait se situer, selon les dernières projections de l'INSEE, dans une fourchette de 17,3 à 17,6 millions en 2020 et de 22,1 à 23,9 millions en 2050. Cette population, qui représente aujourd'hui 23 % du total (18,9 % en 1990) pourrait compter pour 26 % à 27 % en 2020, et 29 % à 35 % en 2050. Pour les 80 ans ou plus, la progression devrait être encore plus marquée : de 2 millions en 1990 (3,7 % du total) à 3,8 millions aujourd'hui (6 %), 4 à 4,2 millions en 2020 (5,9 % ou 6,2 %), 7 ou 8,9 millions en 2050 (9,3 % ou 13 %).

En dépit du caractère discutable des hypothèses sous-jacentes à ces projections, les perspectives en termes de vieillissement démographique, appréhendé non en termes biologiques mais en termes de rapports entre catégories d'âge, sont évidentes. Elles expliquent les inquiétudes pesant sur l'avenir des retraites et les réformes engagées. Elles expliquent également les inquiétudes suscitées par l'accroissement du nombre de personnes très âgées, et les débats actuels sur la prise en charge du risque dépendance et sur l'avenir de l'assurance maladie, qui ont déjà donné lieu à de très nombreuses études.

Mais aucune analyse systémique n'a depuis longtemps été menée pour explorer complètement les **conséquences de ce vieillissement sur les grands équilibres économiques et sociaux** et, plus spécialement, sur **l'avenir de nos systèmes de protection sociale et celui des solidarités entre générations et au sein des générations**. Or ces solidarités, que ce soit au travers des régimes publics de protection, au travers d'assurances collectives et individuelles, ou au travers des solidarités familiales et de voisinage, risquent d'être mises à rude épreuve.

Les crises financières successives, le déficit chronique des comptes sociaux comme le niveau d'endettement public obligent, au demeurant, à s'interroger sur les modes de financement (impôts, cotisations sociales...) et l'effort à partager entre les différentes parties prenantes (Sécurité sociale, assureurs complémentaires, entreprises, ménages...).

Quelles sont, aux horizons 2020 et 2050, les perspectives en matière de solidarité et de protection sociale ? Quelles sont les dynamiques nouvelles qui peuvent s'instaurer, sous l'impulsion de quels acteurs (les pouvoirs publics, les partenaires sociaux, les mutuelles et les compagnies d'assurance, les banques, les collectivités territoriales, les familles...) ? Quelles sont les raisons d'espérer et de craindre que puissent s'instaurer de nouveaux équilibres ou qu'apparaissent des conflits d'intérêts entre générations ou groupes sociaux ? Et que peuvent faire en la matière, aux horizons 2020 et 2050, les différentes parties prenantes, eu égard aux opportunités et contraintes (y compris réglementaires) qui pourraient être les leurs ?

2. Objectifs de l'étude

L'étude que lance l'association Futuribles international en coopération avec l'Institut SilverLife a pour objectifs :

- De procéder à une **revue critique des projections démographiques** à moyen et à long terme. En effet, en dépit des inerties propres aux mouvements de population, celles-ci sont éminemment dépendantes des hypothèses choisies, souvent excessivement influencées par les derniers indices connus. L'objectif à ce stade sera donc de tester la robustesse desdites projections et d'évaluer le crédit qui peut leur être accordé.
- De mesurer, aux horizons 2020 et 2050, les **effets propres du vieillissement démographique**, c'est-à-dire l'impact de la seule déformation de la pyramide d'âge, sous différentes hypothèses, sur l'ensemble du système de protection sociale ¹.
- De réaliser une **analyse systémique des mécanismes de solidarité** après identification des variables clefs de quelque nature qu'elles soient : démographiques, économiques, financières, sanitaires, sociales, culturelles... Et, notamment à l'aide de **comparaisons internationales**, d'explorer comment lesdites variables peuvent évoluer à l'horizon des 10 prochaines années et au-delà.
- D'élaborer, sur la base des hypothèses ainsi établies, des **scénarios contrastés représentant les évolutions possibles des différents mécanismes de solidarité à l'épreuve des risques envisageables**, de quelque nature qu'ils soient : évolution économique générale, évolution de l'emploi, des formes et niveaux de prélèvements obligatoires, des revenus et de l'épargne des ménages (y compris les plus modestes), des valeurs et représentations sociales (éthique et pratique du « care »)...
- De mettre en évidence, sur la base de ces scénarios, les **principaux défis** auquel la France risque de se trouver confrontée et, notamment à la lumière de comparaisons internationales, les **solutions innovantes** pouvant être adoptées.
- D'apporter aux acteurs opérant dans le champ de la protection sociale des **pistes concrètes au profit de l'élaboration de leur stratégie et de leurs politiques**.

¹ Et de procéder ainsi à une mise à jour de l'étude, unique en son genre, réalisée en 1996 : *Le Vieillissement démographique dans l'Union euro péenne à l'horizon 2050. Étude d'impact*, par Gérard Calot, Jean-Claude Chesnais (en collaboration avec Alain Confesson, Alain Parant et Jean-Paul Sardon). Paris : Futuribles International-Lips-Datar-Commissariat général du Plan, coll. Travaux et recherches de prospective, n° 6, 1997, 228 p.

3. Programme de travail et produits

L'étude démarrera le 12 janvier 2012 par une réunion de travail avec les souscripteurs et les équipes de l'Institut SilverLife, ainsi que l'association Futuribles International, pour valider l'état des lieux, et établir un plan de travail sur les 12 mois.

L'étude comprendra **cinq phases**, chacune se soldant par un rapport soumis aux souscripteurs et mis en débat avec eux et les experts du comité scientifique (cf. infra).

- La première phase consistera à procéder à une **revue critique des projections démographiques françaises aux horizons temporels retenus**, y compris à la lumière de celles élaborées dans différents pays européens (Allemagne, Italie, Espagne, Suède, Royaume-Uni). Pourront ainsi être retenues pour la suite du travail les variantes des projections qui apparaissent les plus vraisemblables.
Durant cette phase sera également réalisée une estimation **des effets propres du vieillissement démographique**, sur la base des variantes de projection les plus crédibles, sur le système français de protection sociale.
Les travaux issus de cette première phase feront l'objet d'un rapport livré aux souscripteurs dans les quatre mois suivant le lancement de l'étude. Ce rapport sera mis en discussion à l'occasion d'une réunion avec les souscripteurs et les experts du comité scientifique de l'étude.
- La deuxième phase sera consacrée à l'identification et à l'**analyse des variables clefs** dont dépendra l'avenir de la solidarité entre et au sein des générations, qu'elle soit assurée par les régimes de protection sociale ou sous toute autre forme d'assurance — individuelle ou collective, formelle ou informelle, facultative ou obligatoire. Ce travail fera l'objet d'une analyse structurelle et d'une définition des variables (facteurs) jouant un rôle particulièrement déterminant vis-à-vis de l'évolution des solidarités.
Sur chacune de ces variables s'avérant particulièrement motrices (telles que les régimes obligatoires d'assurance, ceux relevant de la solidarité nationale ou professionnelle, le montant ou la composition des prélèvements obligatoires, les rapports de dépendance démographique et économique...), seront établies des études spécifiques montrant, en s'appuyant notamment sur des expériences étrangères, comment elles ont évolué au cours des 20 dernières années et, surtout, comment elles pourraient évoluer aux horizons 2020 et 2050. À cet effet, une attention particulière sera portée aux facteurs et acteurs ayant adopté ou pouvant adopter telle ou telle politique ou stratégie.
Ces monographies, réalisées par des experts ayant une bonne connaissance des évolutions observées et des actions innovantes entreprises, permettront d'établir les hypothèses raisonnées et utiles à la construction de scénarios contrastés.
Ces monographies feront l'objet d'un deuxième rapport livré aux souscripteurs six mois après le lancement des travaux. Il sera soumis à l'examen des souscripteurs et des experts du comité scientifique et fera l'objet avec eux d'une journée de travail collectif.
- La troisième phase du chantier consistera, à partir des hypothèses retenues, à **construire des scénarios contrastés sur l'avenir des systèmes tant publics que privés de solidarité** ; à rendre ainsi compte de l'évolution tendancielle et des facteurs de discontinuité et de rupture

intervenant quand, comment et pourquoi.

Il ne s'agira pas d'imaginer exclusivement les « images » finales aux horizons 2020 et 2050, mais bien d'examiner le déroulement au fil du temps de chacun des scénarios. Ces scénarios intégreront les stratégies et politiques que les différents acteurs pourraient adopter eu égard à leurs marges de manoeuvre respectives et aux choix qu'ils pourraient faire.

Ces scénarios donneront lieu, 10 mois après le lancement des travaux, à un rapport qui, comme les précédents, fera l'objet d'une réunion des souscripteurs et des membres du comité scientifique.

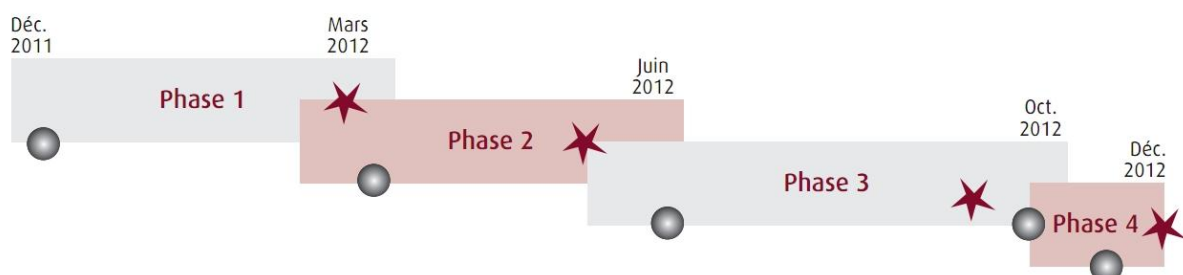
- La quatrième phase du projet consistera à organiser **une journée d'étude** réunissant, outre les souscripteurs, les principaux experts et acteurs opérant dans le champ de la protection sociale. Elle sera consacrée à **l'examen des politiques et stratégies que les différents acteurs pourraient adopter** : sous quelles conditions et avec quels moyens, avec quelles finalités et conséquences ?
- Le **rapport final**, à l'issue des 12 mois, s'attachera à mettre en évidence, à la lumière des évolutions possibles, quelles politiques et stratégies pourraient être adoptées par les différents acteurs et quelle évaluation prospective peut être faite des options qu'ils seraient susceptibles de choisir.

Le rapport intégrera des **recommandations** sans doute distinctes suivant les différentes catégories d'acteurs concernés — les pouvoirs publics représentés tant par les ministères de l'Économie et des Finances que par les ministères en charge des Affaires sociales, les partenaires sociaux, les collectivités territoriales, les compagnies et mutuelles d'assurance et les banques, les directions des ressources humaines des entreprises, les associations se réclamant de jouer un rôle dans les solidarités entre générations, au sein des générations et entre groupes sociaux.

4. Planning

Notre objectif est de pouvoir lancer cette étude en décembre 2011/janvier 2012 de sorte qu'elle soit achevée d'ici la fin décembre 2012.

Le planning serait donc le suivant :



Légende :

- Durée de la phase de travail
- ★ Rapports
- Journée ou demi-journée d'étude avec les souscripteurs

5. Modalités de travail et équipe

L'étude proposée est lancée à l'initiative conjointe de l'association Futuribles International et de l'Institut SilverLife sous la responsabilité de leurs directeurs respectifs, **Hugues de JOUVENEL** et **Gilles DUTHIL**.

Les travaux seront supervisés par un **comité scientifique** composé (sous réserve de leur accord) de :

- Jacques BICHOT (professeur émérite d'économie)
- Claude BIGOT (École nationale supérieure de sécurité sociale, EN3S)
- Jean-Claude BARBOUL (groupement d'intérêt économique AGIRC-ARCCO)
- Julien DAMON (Institut d'Etudes Politiques de Paris)
- Bernard ENNUYER (École des hautes études en sciences sociales, EHESS)
- Bruno GABELLIERI (Association européenne des institutions paritaires de protection sociale, AEIP)
- Anne-Marie GUILLEMARD (ex-EHESS)
- Philippe HERZOG (Confrontations Europe)
- Bruno PALIER (Institut d'Etudes Politiques de Paris)
- Odile QUINTIN (ex-Commission européenne)
- Alain ROZENKIER (Caisse nationale d'assurance vieillesse, CNAV)
- Lionel TOURTIER (Association Française Professionnelle de l'Épargne Retraite, AFPEN)

La **direction de l'étude** sera assurée par **Alain PARANT**, chercheur à l'Institut national d'études démographiques (INED), conseiller scientifique de Futuribles International. Il sera assisté de :

- deux chargés d'étude ;
- du concours d'une dizaine d'experts ayant notamment la responsabilité de rédiger les monographies sur les variables clefs susmentionnées.

6. Valorisation des travaux

Tous les rapports issus de ces travaux seront prioritairement réservés aux souscripteurs qui, en outre, bénéficieront chacun, à l'issue du chantier, d'une présentation en interne de ses principales conclusions.

Sauf objection majeure desdits souscripteurs, les résultats de cette étude, après une période de neuf mois durant laquelle ils en auront l'exclusivité, seront publiés.

7. Conditions de souscription

La souscription à cette étude est ouverte à partir du 1er septembre 2011 ; elle sera normalement close le 31 décembre 2011. Les travaux pourront commencer dès le 12 janvier 2012, dès lors que le nombre minimum de souscripteurs sera atteint.

Le prix de la souscription est de 15 000 euros hors taxes soit 17 940 euros TTC (dont TVA à 19,6 % soit 2 940 euros), payables suivant l'échéancier suivant :

- 30 % (4 500 euros HT, soit 5 382 euros TTC dont TVA à 19,6 % de 882 euros) lors de la souscription ;
- 40 % (6 000 euros HT, soit 7 176 euros TTC dont TVA à 19,6 % de 1 176 euros) en fin de phase 2 ;
- 30 % (4 500 euros HT, soit 5 382 euros TTC dont TVA à 19,6 % de 882 euros) à l'achèvement des travaux

Les membres partenaires de l'association SilverLife bénéficient sur ce tarif d'une remise de 25 %.

Bon de commande

Facturation

Société

Contact

Adresse

Code Postal

Ville

Email

Téléphone

Livraison

Société

Contact

Adresse

Code Postal

Ville

Email

Téléphone

Je ne suis pas membre Silverlife.

Coût de l'étude 15 000 euros HT, 17 940 euros TTC (dont TVA à 19,6 %, soit 2 940 euros). Je verse 30 % du coût de l'étude, soit 5 382 euros TTC, à l'ordre de l'Institut Silverlife.

Je suis membre Silverlife et je bénéficie d'une remise de 25%.

Coût de l'étude 11 250 euros HT, 13 455 euros TTC (dont TVA à 19,6 %, soit 2 205 euros). Je verse 30 % du coût de l'étude, soit 4 036,50 euros TTC, à l'ordre de l'Institut Silverlife.

Nom, date, signature

Bon de commande à renvoyer à : Institut SilverLife, 4, rue du Cirque - 75008 Paris.

Informations/Souscriptions : Institut SilverLife, Virginie Tasso, 01 77 17 26 10, webmaster@silverlife-institute.com

Au sujet de l'Institut SilverLife

L'Institut SilverLife (centre de recherche sur l'économie du vieillissement) réunit les acteurs du secteur des personnes âgées intéressés pour faire émerger des solutions nouvelles en rapport avec les enjeux sociétaux. Il s'inscrit dans une démarche collective de modernisation et d'internationalisation du secteur.
Institut Silverlife - 4, rue du Cirque - 75008 Paris - www.silverlife-institute.com

Membres du conseil d'administration

Bernard BAZILLON, Directeur en charge de l'économie sociale et solidaire au sein de KPMG

Gérard BOUQUET, ancien Vice-Président de Pfizer France, Vice-Président en charge de la communication et des affaires publiques

Gérard DEVAUX, ancien Directeur Général Europe de Hammerson, Trésorier de l'Institut

Gilles DUTHIL, Economiste, Président de l'Institut SilverLife

Evelyne GAUSSENS, Directrice Générale de l'établissement privé à but non lucratif «Les Magnolias»

Valéry JOST, Direction technique et marketing produits de l'Association AGIPI

Didier LEBRET, Membre du Comité Exécutif du Groupe Mondial Assistance, Vice-président en charge des relations avec les acteurs économiques

Marie-Béatrice LEVAUX, Présidente de la FEPEM (Fédération Nationale des Particuliers Employeurs de France)

Michel REVEST, Directeur de l'Innovation Groupe COVEA

Jean-Paul THONIER, administrateur indépendant de sociétés

Armelle TILLY, adjointe au Maire de Chaville, Secrétaire Générale de l'Institut

Mona VANDAME, Présidente Age Wisdom, Vice-Présidente de l'Institut Silverlife

Paul VERDIEL, Président Directeur Général de H2AD